

NOTE RAPIDE

DE L'INSTITUT D'AMÉNAGEMENT ET D'URBANISME - ÎLE-DE-FRANCE N° 755



ÉCONOMIE

Septembre 2017 • www.iau-idf.fr

LES TIERS LIEUX : DE NOUVEAUX ESPACES POUR TRAVAILLER AUTREMENT

620

TIERS LIEUX EN ÎLE-DE-FRANCE, DONT 80% EN CŒUR D'AGGLOMÉRATION.

1 000

TIERS LIEUX PROJETÉS PAR LA RÉGION ÎLE-DE-FRANCE À L'HORIZON 2021.

LE NOMBRE DE TIERS LIEUX A EXPLOSÉ DEPUIS 2010. CE FOISONNEMENT EST LE REFLET À LA FOIS DE LA DYNAMIQUE ENTREPRENEURIALE SUR LE TERRITOIRE FRANCILIEN ET DES MUTATIONS À L'ŒUVRE DANS LES PRATIQUES DE TRAVAIL. CES ESPACES INCARNENT AUSSI UNE APPROCHE RENOUVELÉE DES LIEUX DE L'INNOVATION, QUI METTENT LE « FAIRE » AU CŒUR DE LEUR MODÈLE.

Les transformations numériques impactent en profondeur les modes d'organisation du travail (mobilité, accès à des ressources partagées, collaboratives et en réseau). Au côté du télétravail à domicile, de nouvelles formes de travail nomade, distant et collaboratif, apparaissent, favorisant l'émergence de nouveaux lieux dédiés à l'activité professionnelle : les tiers lieux. Qui sont les utilisateurs de ces espaces ? À quels besoins répondent-ils ? Quels sont leurs critères de localisation géographique ? Que peuvent en attendre les territoires ?

UN CONTEXTE D'ÉVOLUTIONS SOCIÉTALES DEPUIS LES ANNÉES 2000

Les évolutions sociétales et technologiques de ces vingt dernières années ont conduit à rendre le travail plus nomade. Tiers lieux, *coworking*, *makerspaces*, *fab labs*, autant de termes pour évoquer l'existence de nouveaux lieux de travail qui émergent un peu partout en France, regroupant un nombre croissant d'acteurs économiques. Le développement des tiers lieux s'inscrit dans les nouvelles tendances de l'organisation du travail, rendues possibles par la diffusion du numérique. Le *coworking* émerge parallèlement à l'essor du « mode projet », des microentrepreneurs et d'un engouement croissant pour les start-up.

Plusieurs phénomènes sont au cœur du développement des tiers lieux :

- les évolutions de l'organisation du travail ont eu un fort impact sur l'entrepreneuriat et l'émergence de nouvelles formes de travail, plus flexibles. Les acteurs économiques doivent s'adapter : les projets entrepreneuriaux développent de nouveaux modèles économiques, les rythmes sont plus désynchronisés, la porosité entre vie personnelle et vie professionnelle s'accroît, etc. ;
- le développement de l'économie collaborative (Lexique p. 6) et de ses plates-formes fait augmenter la part du travail indépendant, en particulier dans les services aux entreprises. La croissance